**Questionnaire relatif à la résolution A/HRC/35/20 du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'homme et le changement climatique**

1. Veuillez décrire la relation entre les effets néfastes des changements climatiques et les droits des migrants, et toute obligation en matière de droits de l'homme afin d'atténuer et de s'adapter aux changements climatiques qui peuvent en découler.

2. Veuillez décrire les engagements, la législation et les autres mesures pertinentes que vous avez pris pour vous adapter et atténuer les changements climatiques et/ou protéger les migrants touchés par le changement climatique. Veuillez également noter et identifier les mécanismes pertinents pour garantir la responsabilité concernant ces engagements, y compris leurs moyens de mise en œuvre.

3. Veuillez partager un résumé de toutes les données pertinentes ainsi que des mécanismes connexes pour mesurer et surveiller les effets du changement climatique sur la jouissance des droits humains des migrants, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les enfants, les femmes ou les migrants porteurs de handicaps et l'allocation de ressources pour faire face à ces impacts.

4. Veuillez identifier et partager des exemples de bonnes pratiques et de défis dans la promotion, la protection et l'accomplissement des droits de l'homme des migrants dans le contexte des impacts négatifs du changement climatique.

5. Veuillez fournir toute information supplémentaire qui, selon vous, serait utile pour comprendre les efforts déployés et les difficultés rencontrées, ainsi que les moyens nécessaires à la mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation relatives à la protection des migrants et des personnes déplacées à travers les frontières internationales suite à l’apparition soudaine ou progressive d’effets néfastes du changement climatique.